

Université de la Polynésie Française

Règlement et modalités de participation au concours « Boîte à idée UPF GOES GREEN »

1- Organismes et durée du jeu-concours

Le service des Relations Internationales de l'Université de la Polynésie Française organise un concours, intitulé la « Boîte à idée », dont le gagnant sera désigné par un comité de sélection dans les conditions définies ci-après. Le concours se déroulera du lundi 28 mars au vendredi 1^{er} avril 19h (date et heure de Tahiti).

2- Conditions de participation au jeu-concours

Le concours est gratuit et ouvert à tous les étudiants de l'UPF, à l'exclusion de ceux ayant participé à son élaboration.

Ce concours a pour but la sélection d'un projet étudiant visant à rendre la vie étudiante ou le campus universitaire plus écoresponsable. L'étudiant devra envoyer son ou ses idée(s) à l'adresse mail suivante : relations-internationales@upf.pf

La participation au jeu-concours est strictement personnelle et nominative (nom, prénom, numéro étudiant).

Ce jeu-concours se déroulera exclusivement en ligne, via l'adresse mail fournie, et aux dates indiquées. Pour valider sa participation, chaque participant doit mentionner son nom, prénom et numéro étudiant.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation de l'étudiant.

3- Désignation du gagnant

L'étudiant gagnant sera choisi par le comité de sélection composé de la vice-présidente de la CFVU, du chargé de mission campus éco-responsable, de l'association Arainoa et du service des Relations Internationales.

4- Lots

Le projet sélectionné sera entièrement financé par l'UPF.

L'étudiant à l'origine du projet sélectionné pourra valoriser ce projet dans le cadre de l'engagement étudiant s'il participe à sa mise œuvre durant l'année 2022-2023. Se référer au site de l'Université de la Polynésie Française ou sur : <http://www.upf.pf/fr/reconnaissance-et-valorisation-de-l-engagement-etudiant>